

FORMULAIRE D'INSCRIPTION MARCHÉ DE NARBONNE PLAGE

Tous les samedis du mois de juin (7,14 et 21) et Du mardi 24 juin au samedi 13 septembre 2025

« Suite aux travaux réalisés sur la station balnéaire, le marché de jour aura un nouvel emplacement en Front de mer entre la Rue des Pêcheurs et l'Avenue du soleil »

Nom : Prénom :

Société :

Adresse Complète :

Code Postal : Ville :

 :  (Obligatoire):

Email :

N° du RCS obligatoire et copie à joindre :

Avez-vous déjà participé aux éditions précédentes ? Oui, quelle année

Non

Vos Produits :

Détail de l'ensemble de vos produits :

.....
.....
.....
.....

Catégorie :

Alimentaire Textile bijoux décoration autre :

Jour de présence sur le marché pour le samedi : *

Front de mer entre la Rue des Pêcheurs et l'Avenue du soleil

Marché du Samedi 7 juin de 7h à 13h Marché du Samedi 14 juin de 7h à 13h

Marché du Samedi 21 juin de 7h à 13h

Jour de présence sur le marché du mardi 24 juin au samedi 13 septembre : *

Front de mer entre la Rue des Pêcheurs et l'Avenue du soleil

Marché du Mardi de 7h à 13h

Marché du Jeudi de 7h à 13h

Marché du samedi de 7h à 13h

*** Merci de cocher vos jours de présence**

Vos Besoins :

1) Métrageml

2) **Electricité** Oui Non

3) **Eau** Oui Non

4) **Le prix** est de 3.25€ le ml. (Prix susceptible d'évoluer en fonction de l'indice national.)

Photos permettant d'apprécier la qualité de la candidature

Photo 1
à coller dessus

Photo 2
à coller dessus

Pièces à fournir (obligatoirement) :

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation
 2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
 3. Copie de la carte de commerçant non sédentaire
 4. Copie CNI
 5. Ou un récépissé de déclaration d'activité remis par le centre de formalités des entreprises aux personnes physiques bénéficiant de la dispense d'immatriculation par l'article L.123-1-1 du Code de commerce
 6. Une déclaration d'activité d'auto entrepreneur
 7. Photos des produits commercialisés
- Pour les producteurs Bio :**
8. Une attestation de producteur bio (certificat ecocert, qualité France ou AB), délivrée par la Chambre d'Agriculture de votre département. (les attestations délivrées par la caisse de MSA, ou le Maire de la commune où se situe l'exploitation ne donnent en aucun cas l'autorisation de vente sur le domaine public)
 9. Si le titulaire de l'emplacement est représenté par un ou plusieurs employés, fournir également une copie du contrat de travail. .

Je m'engage :

- ☞ à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- ☞ à ne pas stationner avec mon véhicule sur le site
- ☞ à respecter la propreté du site,
- ☞ à respecter les horaires d'arrivée et de départ,
- ☞ à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- ☞ à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur des marchés,
- ☞ à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- ☞ à acquitter la redevance correspondant à cette occupation.

Fait à.....le.....

**Signature du demandeur
Précédé de « Lu et Approuvé »**

A retourner avant le 3 mars 2025

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement

Toute demande nécessite le passage en commission

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par monsieur le maire de Narbonne - service des régies pour la délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est le **contrat**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Services interne à la collectivité, CCI, Préfecture, DGFIP, Chambre Agriculture, Direction départementale des fraudes**. Les données sont conservées pendant **toute la durée de l'autorisation**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la imitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : m.veyrac@mairie-narbonne.fr ou au 04-68-90-30-20 ou notre délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.